

D A T A Essentiel L A B

Commissariat général au développement durable

La durée de service des conducteurs routiers de fret poids lourds en 2016

DÉCEMBRE 2017

En 2016, le temps de service des conducteurs de poids lourds salariés des secteurs du transport routier de marchandises est de 45 heures et 55 minutes en moyenne par semaine complète et de 8 heures et 56 minutes par jour travaillé. Il s'accroît de 10 minutes par rapport à 2015 en rythme hebdomadaire, avec une baisse pour les grands routiers et une augmentation pour les conducteurs sur courte distance. Cette deuxième année de progression de la durée moyenne de service s'accompagne d'une augmentation de la part des conducteurs sur courte distance effectuant 48 heures et plus de service hebdomadaire. À l'inverse, elle recule parmi les grands routiers. Le temps hebdomadaire consacré à la conduite par les conducteurs sur courte distance est stable, alors qu'il diminue de 15 minutes pour les grands routiers. La distance moyenne parcourue quotidiennement par les conducteurs en 2016 s'établit à 368 kilomètres. Elle diminue de 1 kilomètre en un an, et est très proche de sa moyenne des cinq dernières années.

LA DURÉE HEBDOMADAIRE DE SERVICE AUGMENTE

En 2016, la durée hebdomadaire moyenne de service des conducteurs routiers de poids lourds salariés, employés

dans le transport routier de fret élargi (TRF élargi) s'établit à 45 heures et 55 minutes pour une semaine de cinq jours travaillés et plus, soit une hausse de 10 minutes par rapport à l'année passée (tableau 1). Le temps de service des conducteurs grands routiers diminue (48 h 15 soit - 30 minutes), alors que celui des conducteurs sur courte distance est en hausse de 40 minutes, à 44 h 05, après trois années de stabilité.

La durée hebdomadaire de service est supérieure de 25 minutes en 2016 à sa moyenne des cinq dernières années. Elle la dépasse de 35 minutes pour les conducteurs sur courte distance, alors qu'elle ne l'excède que de 10 minutes pour les grands routiers (48 h 05) – (graphique 1).

En 2016, la durée quotidienne de service des conducteurs de poids lourds, calculée sur l'ensemble des jours travaillés, est de 8 h 56, soit 1 minute de moins qu'en 2015. Le temps de service des conducteurs grands routiers s'établit à 9 h 21, soit 5 minutes de moins que l'année précédente. Il est supérieur de 43 minutes à celui des conducteurs sur courte distance (8 h 38). Ces derniers effectuent 3 minutes de temps de service de plus qu'en 2015.

Tableau 1 : temps de service des conducteurs de poids lourds

Hebdomadaire sur des semaines de 5 jours et plus
Journalier sur l'ensemble des jours travaillés

En heures, minutes

	Hebdomadaire					Journalier				
	Niveau		Évolution			Niveau		Évolution		
	2016	2012-2016	2014	2015	2016	2016	2012-2016	2014	2015	2016
Conducteurs poids lourds										
Ensemble	45:55	45:30	-10	25	10	8:56	8:52	-2	7	-1
Courte distance	44:05	43:30	0	0	40	8:38	8:32	0	3	3
Grand routier	48:15	48:05	-30	60	-30	9:21	9:18	-7	13	-5

Champ : conducteurs de poids lourds salariés des établissements du « TRF élargi », France hors Mayotte.

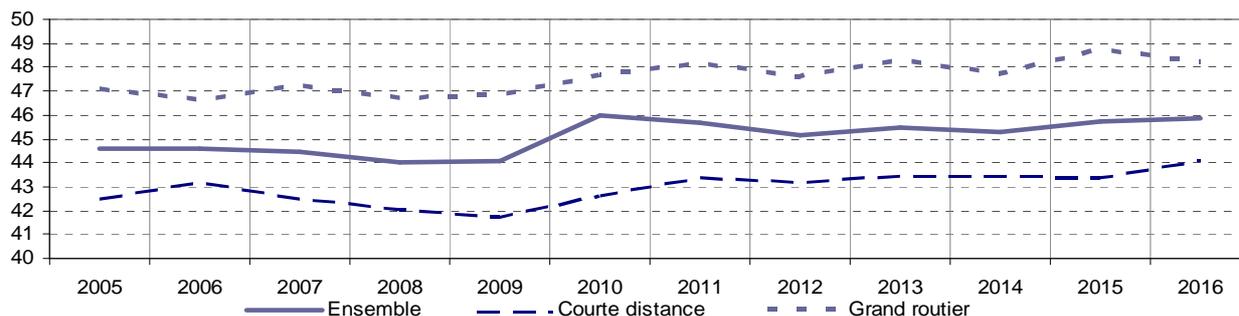
Lecture : en 2016, le temps de service hebdomadaire moyen des conducteurs routiers de poids lourds sur courte distance est de 44 heures et 5 minutes.

Source : SDES ; enquête sur la durée de travail des conducteurs routiers par lecture de chronotachygraphes

La durée de service des conducteurs routiers de fret poids lourds en 2016

Graphique 1 : temps de service hebdomadaire des conducteurs de poids lourds
(Semaines de 5 jours et plus)

En heures, minutes



Champ : conducteurs de poids lourds salariés des établissements du « TRF élargi », France hors Mayotte.
Source : SDES ; enquête sur la durée de travail des conducteurs routiers par lecture de chronotachygraphes

PLUS DE LA MOITIÉ DES CONDUCTEURS GRANDS ROUTIERS EFFECTUE UN SERVICE DE 48 HEURES OU PLUS PAR SEMAINE EN 2016

La hausse du temps de service hebdomadaire des conducteurs sur courte distance en 2016 est due à une progression de la part de ceux effectuant 48 heures hebdomadaires et plus sur les semaines complètes, conjuguée à une baisse de la part effectuant moins de 39 heures (tableau 2). 30,7 % des conducteurs sur courte distance ont un temps de service supérieur à 48 heures en 2016, en hausse de deux points en un an. À l'inverse, 20,1 % de ces conducteurs effectuent moins de 39 heures de temps de service, en baisse de 3,5 points.

Parmi les conducteurs grands routiers, 55,4 % effectuent des semaines d'une durée supérieure ou égale à 48 heures, soit - 4,2 points en un an. La baisse est la

plus prononcée pour les durées égales ou supérieures à 51 heures par semaine. 6,8 % des conducteurs grands routiers effectuent moins de 39 heures hebdomadaires en 2016, soit une augmentation de 1,7 point.

Globalement, la proportion de conducteurs effectuant un temps de service hebdomadaire de moins de 39 heures en 2016 est inférieure à sa moyenne des cinq dernières années, quel que soit le type de conduite. Le temps de service hebdomadaire dépasse plus souvent 48 heures en 2016 qu'en moyenne quinquennale pour les conducteurs sur courte distance. Il est dans la moyenne pour les grands routiers. La proportion de conducteurs effectuant 56 heures et plus par semaine dépasse en 2016 de près d'un point sa moyenne quinquennale, alors que la part des grands routiers effectuant entre 48 heures et moins de 51 heures est, en moyenne, plus faible en 2016 qu'au cours des dernières années.

Tableau 2 : répartition* des conducteurs de poids lourds selon le temps de service hebdomadaire
(Semaines de 5 jours et plus) *données révisées

Niveaux en %, évolutions en points

	Courte distance					Grand routier				
	Niveau		Évolution			Niveau		Évolution		
	2016	Moyenne 2012 - 2016	2014	2015	2016	2016	Moyenne 2012 - 2016	2014	2015	2016
moins de 39 h	20,1	23,3	-1,1	0,4	-3,5	6,8	7,3	0,4	-2,9	1,7
39 à 42 h 59	19,1	19,0	1,9	-1,0	0,0	11,0	10,1	1,3	-1,5	1,9
43 à 47 h 59	30,1	28,7	0,5	0,1	1,4	26,8	27,2	1,9	-2,9	0,6
48 h et plus	30,7	29,0	-1,6	0,6	2,0	55,4	55,4	-3,7	7,4	-4,2
48 à 50 h 59	15,3	13,8	-0,8	2,0	0,9	21,8	22,9	0,9	-1,1	-1,2
51 à 55 h 59	11,0	10,5	0,3	-0,9	0,7	22,4	22,2	-3,1	6,7	-3,0
56 h et plus	4,5	4,7	-1,1	-0,5	0,5	11,2	10,3	-1,5	1,8	0,0
Total	100,0	100,0	-	-	-	100,0	100,0	-	-	-

Champ : conducteurs de poids lourds salariés des établissements du « TRF élargi », France hors Mayotte.
Source : SDES ; enquête sur la durée de travail des conducteurs routiers par lecture de chronotachygraphes

LE TEMPS DE CONDUITE HEBDOMADAIRE DES GRANDS ROUTIERS DIMINUE

Le temps de conduite hebdomadaire des grands routiers recule de 15 minutes en 2016 par rapport à 2015, soit la

même évolution que l'année précédente (tableau 3). Il s'établit à 35 h 40 en moyenne par semaine complète et passe sous sa moyenne des cinq dernières années (35 h 50). Le temps consacré par les grands routiers aux travaux autres que la conduite (chargement,

La durée de service des conducteurs routiers de fret poids lourds en 2016

déchargement, entretien, opérations administratives...) augmente encore (+ 25 minutes) et dépasse de 55 minutes la moyenne des cinq dernières années. Les temps d'attente déclarés poursuivent leur diminution. Le temps de conduite est la principale composante du temps de service des conducteurs de poids lourds grands routiers : il représente 74 % de leur temps de service (graphique 2).

En 2016, le temps de conduite hebdomadaire des conducteurs sur courte distance se stabilise (26 h 50) à un niveau proche de sa moyenne des cinq dernières années. En revanche, les temps consacrés aux travaux autres que la conduite augmentent nettement (+ 70 minutes en un an) et les temps d'attente déclarés se replient de nouveau (- 25 minutes). Le temps de conduite représente 61 % du temps de service d'un conducteur sur courte distance (graphique 2).

Tableau 3 : décomposition du temps de service des conducteurs de poids lourds

Hebdomadaire sur des semaines de 5 jours et plus
Journalier sur l'ensemble des jours

Niveaux en heures, minutes, évolutions en minutes

		Hebdomadaire					Journalier				
		Niveau		Évolution			Niveau		Évolution		
		2016	2012 - 2016	2014	2015	2016	2016	2012 - 2016	2014	2015	2016
Courte distance	Temps de service	44:05	43:30	0	0	40	8:38	8:32	0	3	3
	Temps de conduite	26:50	26:55	-35	15	0	5:15	5:16	-7	7	-3
	Autres travaux *	16:30	15:20	45	-10	70	3:13	3:01	8	-2	11
	Temps d'attente	0:45	1:15	-15	-10	-25	0:09	0:14	-2	-2	-5
Grand routier	Temps de service	48:15	48:05	-30	60	-30	9:21	9:18	-7	13	-5
	Temps de conduite	35:40	35:50	25	-15	-15	6:55	6:56	6	-4	-2
	Autres travaux *	11:50	10:55	-50	75	25	2:17	2:06	-11	16	4
	Temps d'attente	0:45	1:20	-10	5	-40	0:10	0:16	-2	1	-7

Champ : conducteurs de poids lourds salariés des établissements du « TRF élargi », France hors Mayotte.

Lecture : en 2016, le temps de conduite hebdomadaire des conducteurs courte distance est de 26 heures et 50 minutes pour des semaines de 5 jours et plus. En raison des arrondis, le temps de service n'est pas toujours strictement égal à la somme de ses composantes.

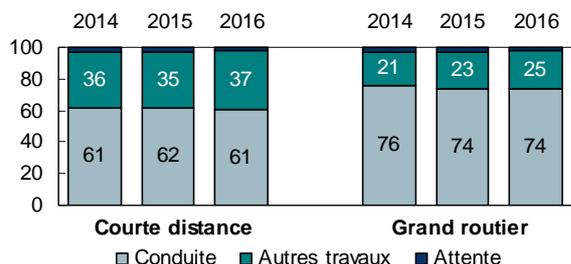
* entretien, chargement, déchargement... Voir définitions.

Source : SDES ; enquête sur la durée de travail des conducteurs routiers par lecture de chronotachygraphes

Graphique 2 : décomposition du temps de service hebdomadaire des conducteurs de poids lourds

(semaines de 5 jours et plus)

En %



Champ : conducteurs de poids lourds salariés des établissements du « TRF élargi », France hors Mayotte.

Lecture : en 2016, 74 % du temps de service hebdomadaire des conducteurs grands routiers est consacré à la conduite.

Source : SDES ; enquête sur la durée de travail des conducteurs routiers par lecture de chronotachygraphes

LA DISTANCE PARCOURUE QUOTIDIENNEMENT EST STABLE

En moyenne, les conducteurs routiers de poids lourds du transport routier de fret élargi parcourent 368 kilomètres par jour en 2016, soit un kilomètre de moins que l'année précédente. Le nombre de kilomètres parcourus

quotidiennement par les conducteurs grands routiers s'établit à 460 kilomètres, au même niveau qu'en 2015 (tableau 5). Le nombre de kilomètres parcourus quotidiennement par les conducteurs sur courte distance diminue et atteint 298 km par jour (- 2).

Globalement, le nombre de kilomètres est proche en 2016 de sa moyenne des 5 dernières années. Le métier de conducteur routier de poids lourds comporte une part relativement stable de conduite.

Tableau 5 : distance moyenne parcourue par les conducteurs pendant un jour

(Ensemble des jours travaillés)

Distance en kilomètres, évolution en kilomètres

	Niveau		Évolution		
	2016	Moyenne 2012 - 2016	2014	2015	2016
Ensemble	368	367	8	-1	-1
Courte distance	298	297	-6	8	-2
Grand routier	460	458	23	-9	0

Champ : conducteurs de poids lourds salariés des établissements du « TRF élargi », France hors Mayotte.

Lecture : en 2016, les conducteurs sur courte distance ont parcouru en moyenne 298 kilomètres par jour, soit 2 km de moins qu'en 2015.

Source : SDES ; enquête sur la durée de travail des conducteurs routiers par lecture de chronotachygraphes

MÉTHODOLOGIE

Sources

Enquête sur la durée de travail des conducteurs routiers par lecture de chronotachygraphes

L'objectif de l'enquête est de mesurer en continu le temps de service (et ses composantes) des conducteurs de poids lourds du transport routier de marchandises (appelé aussi « transport routier de fret élargi », voir *champ de l'enquête ci-dessous*). La mesure de ce temps de service est réalisée à partir de la lecture des enregistrements « chronotachygraphes », issus d'un dispositif existant sur tous les poids lourds. Ces données administratives collectées auprès des entreprises sont utilisées uniquement à des fins statistiques.

Cette enquête recueille des informations sur la durée de service qui se décompose en temps de conduite, autres temps de travail (entretien, chargement et déchargement du camion ou opérations administratives) et temps d'attente, le nombre de jours de travail, de repos compensateurs, ainsi que le nombre de kilomètres parcourus.

Le descriptif détaillé de cette enquête est sur le site internet du SDES : www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sources-methodes.

Champ de l'enquête

Le champ de l'enquête « chronotachygraphes » couvre les conducteurs salariés d'établissements du « Transport routier de fret élargi ».

TRF élargi	TRF (49.41)	Transport routier de fret interurbain (49.41A) Transport routier de fret de proximité (49.41B) Location de camion avec chauffeurs (49.41C)
		Messagerie, fret express (52.29A)

Définitions

Un poids lourd est un véhicule de plus de 3,5 tonnes de poids total autorisé en charge ou poids total roulant autorisé (PTAC/PTRA).

Les « chronotachygraphes » sont des dispositifs techniques, numériques ou analogiques (disque papier), qui enregistrent les horaires et le type de travail.

Le temps de service (ou durée de service) est la durée pendant laquelle un conducteur est à la disposition de l'entreprise et doit se conformer à ses directives sans pouvoir vaquer librement à ses occupations. Il est mesuré à partir de la lecture des « chronotachygraphes ». Il se décompose en temps de conduite, autres temps de travail comme l'entretien, le chargement, le déchargement du camion ou les opérations administratives et le temps d'attente.

Calcul du temps de service

Les statistiques sont établies selon deux méthodes :

- Temps hebdomadaire : sur la base des semaines calendaires de 5 jours travaillés ou plus, dites « semaines complètes »
- Temps journalier : sur l'ensemble des jours travaillés sur un mois.

Le temps de service hebdomadaire moyen annuel est la moyenne des temps hebdomadaires trimestriels. Ces derniers sont calculés en tenant compte des seules semaines complètes de service, pondérées selon une stratification type de conducteur, secteur d'activité et taille de l'établissement au sein du trimestre.

Les rythmes de travail

Les conducteurs de poids lourds sont classés suivant deux rythmes de travail : « grand routier » (ou « longue distance ») et « courte distance ». Un conducteur « grand routier » est du personnel roulant conduisant un poids lourd et affecté à des services lui faisant obligation de prendre au moins 6 repos journaliers par mois hors du domicile (décret 2000-69 du JO 27/01/00) ; on parle aussi de « découchés ». Un conducteur « courte distance » est un conducteur de poids lourd n'ayant pas 6 découchés obligatoires par mois.

François RAGEAU, SDES

Dépôt légal : décembre 2017
ISSN : 2557-8510

Directeur de publication : Sylvain Moreau
Rédactrice en chef : Anne Bottin
Coordination éditoriale : Romain Huck

Commissariat général au développement durable

Service de la donnée et des études statistiques
Sous-direction des statistiques des transports
Tour Séquoia
92055 La Défense cedex
Courriel : diffusion.sdes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

